

Image not found or type unknown



demande compensatrice de congés

Par **sylvie08**, le **24/01/2020** à **04:08**

J'ai été licenciée pour inaptitude le 14/09/2019. J'ai reçu mon solde de tout compte que j'ai contesté, je n'ai pas reçu l'indemnité compensatrice de congés.

J' ai envoyé plusieurs recommandés ave accusé de réception, cela n'empêche pas la société de rester muette.

Que puis-je faire?

Avec tous mes remerciements pour l'intérêt que vous porterez à ma question